

Aramon, entre Rhône et Gardon

Parcours de découverte du patrimoine lié aux crues
dans le centre ville et la plaine



Un parcours pédestre et un parcours cycliste pour découvrir le centre-ville d'Aramon et le chemin de la digue ouest sous un nouvel angle.

-  Parcours pédestre dans le centre ville - durée 1h30 - distance 2.3km
-  Parcours cycliste de la digue - durée 1h - distance 5 km



Ce topoguide peut être complété de l'application smartphone RhônAramon.



Ce guide de découverte « Aramon entre Rhône et Gardon » s'inscrit dans la collection « la mémoire des risques » dans laquelle nous avons publié une vingtaine d'ouvrages sur le département de Vaucluse et en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il vous permettra de découvrir le territoire de la belle commune d'Aramon par des découvertes pédestres et cyclistes dans le village et le long du Rhône en suivant les digues.

Outre le plaisir de la découverte des paysages, du patrimoine, de l'histoire, il sera pour vous un outil précieux pour comprendre le fleuve et adopter l'éco-attitude pour vous protéger en cas de crues.

Bonne balade !

Christine DANTAUX et Jean-Baptiste LANASPEZE

*Présidente et vice-président
de l'Union APARE-CME*

De tout temps, le Rhône a fait partie intégrante de la vie quotidienne des Aramonais. Les agriculteurs, habitués aux caprices du fleuve, ont su adapter leur mode de vie. Car si à notre époque, le Rhône n'a plus le même impact sur notre économie, il en était tout autrement avant les aménagements de la Compagnie Nationale du Rhône.

Indispensable à l'économie, le Rhône a pourtant causé des blessures que la population n'oubliera jamais. Je pense notamment aux inondations des 8 et 9 septembre 2002. Le rôle de la municipalité est de tout mettre en oeuvre pour que ces événements ne se reproduisent plus en entretenant et modernisant les dispositifs de prévention et de protection existants : entretien des digues, téléalerte, mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde ...

Ces missions sont prioritaires pour vos élus et les agents municipaux.

Au nom du Conseil municipal, je remercie l'Union APARE-CME, pour son travail remarquable mettant en valeur à la fois le patrimoine du village et sa mémoire.

Michel PRONESTI,
maire d'Aramon



L'application RhônAramon



Pour les utilisateurs de smartphones ou de tablettes numériques, nous proposons de compléter ce topoguide en téléchargeant gratuitement l'application **RhônAramon**.

- **vous souhaitez visualiser des photos et des vidéos sur les inondations de 2002 et 2003 ?**

Cette application vous permettra de visionner des reportages télévisés et des diaporamas en rapport avec le quartier traversé.

- **Vous êtes perdu ?**

Pas de problèmes car l'application comprend un **système de géolocalisation** qui vous permettra de visualiser votre position en temps réel sur chaque parcours.



- **Comment télécharger l'application ?**

Pour télécharger l'application RhônAramon, deux solutions :

- En recherchant directement l'application « **RhônAramon** » dans l'**Apple Store** ou le **Google Play**.
- Ou, en scannant le **code QR** suivant à l'aide d'une application de type « Flashcode ».



- **Quand télécharger l'application ?**

Les réseaux internet en hauts débits ne pouvant être assurés sur les parcours, **il est fortement conseillé de télécharger l'application avant de vous rendre sur place.**



Aramon, un site privilégié entre fleuve, collines et plaine fertile !

Située à 13 km au sud d'Avignon, et à 8 km de la confluence du Rhône et du Gardon, Aramon est construite en amphithéâtre autour de son château perché sur un éperon rocheux.

Dès l'Antiquité, le village va bénéficier de trois atouts naturels qui vont lui permettre de développer l'agriculture et la navigation.

- Des sources aux pieds des reliefs calcaires qui dominant le village au nord,
- la vaste plaine fertile qui s'étend à l'ouest,
- la proximité du Rhône.

La foire de la Saint-Martin est un héritage séculaire encore vivant de cette richesse.

En 1971, les aménagements du Rhône par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), accompagnés de l'arrivée d'industries, vont totalement bouleverser sa géographie, son urbanisme et les modes de vies des Aramonais.

Le risque inondation, quasi-totalement lié aux crues du Rhône et plus exceptionnellement à celles du Gardon, va également changer.

C'est une facette de l'Aramon d'hier et d'aujourd'hui, marquée parfois par des événements dramatiques comme ceux de septembre 2002, que ce document tentera d'illustrer.



Situation d'Aramon, illustration Blandine Le Tan

Le Rhône, carte d'identité

Prenant sa source à 1753 m d'altitude, au Mont Saint-Gothard, dans les Alpes suisses, le Rhône parcourt 812 km jusqu'en Camargue avant de se jeter dans la mer Méditerranée.

A partir d'Arles, il forme un delta, c'est-à-dire qu'il se divise en deux bras : le Petit Rhône (à l'ouest) et le Grand Rhône (à l'est).

De part ses très nombreux affluents, le Rhône possède un vaste bassin versant*, dont la surface totale est de 97 800 km².

Avec au niveau du Rhône aval un débit* moyen de 1 700 m³/s et un débit semi-permanent (débit moyen journalier dépassé six mois dans l'année) de 1 450 m³/s c'est le fleuve le plus puissant de France.

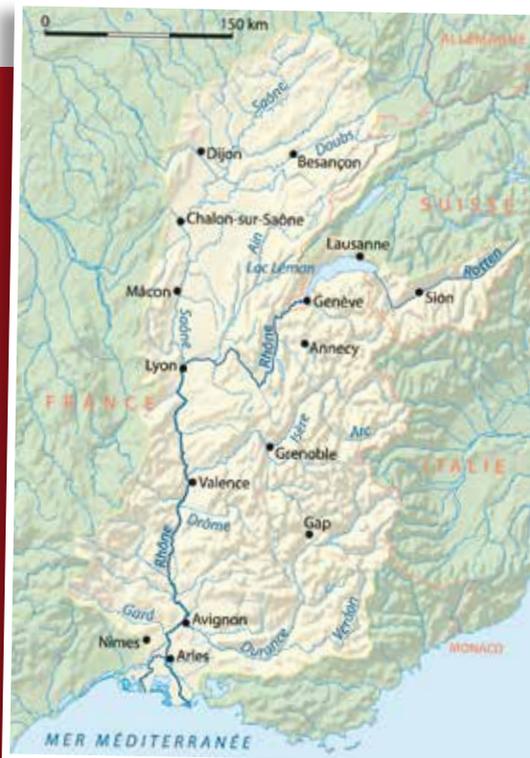
Cette force a toujours fait du Rhône un cours d'eau indomptable.

C'est pour cette raison qu'avant le XIX^{ème} siècle toute tentative d'aménagement était vaine, puisqu'à la première inondation tout était à refaire !

A partir de l'époque industrielle au XIX^{ème} siècle, le Rhône a été peu à peu modifié notamment pour favoriser la navigation.

Des épis, dis « Girardon »* vont ainsi concentrer l'énergie du courant vers le centre du lit du fleuve, favorisant ainsi son creusement et son approfondissement.

C'est toutefois avec les grands aménagements réalisés par la CNR mis en place après la seconde guerre mondiale que son profil va être considérablement modifié pour améliorer encore la navigation, développer la production d'énergie et l'irrigation.



Le bassin versant du Rhône

Le Gardon, carte d'identité

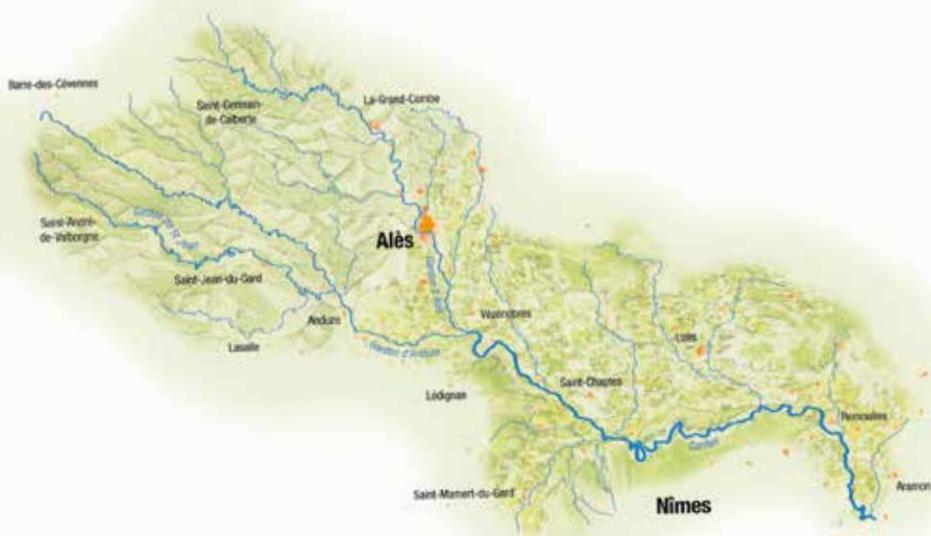
Le Gardon, cours d'eau méditerranéen, s'écoule au coeur du département du Gard à qui il a donné son nom.

Il est constitué d'un réseau hydrographique complexe. Plusieurs ruisseaux prennent la dénomination de Gardon : Gardon de Saint Jean, Gardon de Saint Germain... C'est pour cela qu'on parle plus souvent des Gardons plutôt que du Gardon, résultat de leur réunion.

Ils prennent leur source au coeur des Cévennes dans le département de la Lozère. Ils traversent ensuite celui du Gard pour rejoindre le Rhône.

Le bassin versant des Gardons s'étend sur plus de 2000 km² et concerne environ 150 communes. Il comporte une population permanente de l'ordre de 180 000 personnes.

Celui-ci est très diversifié. Il comprend plusieurs territoires : Les Cévennes, le Piémont, la Gardonnenque, les Gorges du Gardon, l' Uzège et le Bas Gardon ou Gardon Rhodanien.



Le Bassin Versant des Gardons, source SMAGE des Gardons

la confluence du Rhône et du Gardon au barrage de Vallabrègues



Les inondations ! Quelques notions

L'inondation est un aléa* d'origine météorologique et physique qui signifie l'envahissement d'un territoire par de l'eau. Cet aléa est caractérisé par une vitesse, une durée, et une hauteur de submersion. La vitesse du courant qui inonde ce territoire entre aussi en compte.

L'inondation peut se manifester de plusieurs façons :

Le ruissellement :

Lorsque le sol sur lequel tombe la pluie est dans l'incapacité d'absorber l'eau, celle-ci reste en surface. Si le terrain est en pente, l'eau la suit et rejoint des points bas comme les thalwegs* dans lesquels souvent coule un cours d'eau. Dans les zones au relief plat, ces eaux stagnent jusqu'à absorption lente ou par pompage par des moyens humains. L'incapacité d'absorption du sol est liée à sa nature (en milieu urbain notamment où l'on rencontre des surfaces imperméables comme les bâtiments, les routes, les parkings...) ainsi qu'à la durée et à l'intensité des pluies.

La crue des cours d'eau :

Le ruissellement, lié à la pluie qui s'abat sur un bassin versant*, va se concentrer dans les points bas et donc dans les cours d'eau. Plus le bassin versant* sera petit, plus cette concentration sera rapide.

Cet apport d'eau va accroître le débit* du cours d'eau. Le débit est la quantité d'eau qui s'écoule en une seconde en un point donné du cours d'eau. Il est évalué en mètres cube à la seconde (m^3/s) ou litres à la seconde l/s.

On parle alors de crue.

Crue Centennale ? Crue cinquennale ? Qu'es-aco* ?

A partir des hauteurs et débits observés sur les stations de mesures des cours d'eau et ceux relatés dans les chroniques de crue, des statistiques établissent un niveau d'occurrence pour différents niveaux de crue. Plus une crue est importante plus elle est rare. Une crue centennale a ainsi chaque année une chance sur cent d'avoir lieu. Cela ne veut pas dire qu'elle revient tous les 100 ans.

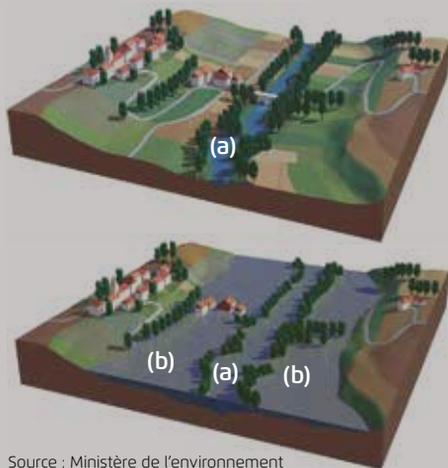
Le saviez-vous ?

Le lit du cours d'eau

L'espace dans lequel s'écoule un cours d'eau est appelé lit.

Le débit variant au cours de l'année, le lit occupe une largeur également variable. On distingue :

- le lit mineur, dans lequel s'écoule le débit moyen annuel (a),
- le lit moyen, occupé lors d'une petite ou moyenne inondation
- le lit majeur, défini par la plus grande inondation connue (b).



Source : Ministère de l'environnement

A partir d'un certain débit, le cours d'eau va déborder et inonder en partie, voire totalement le lit majeur. Le débordement peut être direct, c'est-à-dire qu'il submerge et dépasse les berges du cours d'eau, ou indirect (en remontant par les réseaux).

ALEA + ENJEUX* = RISQUE

Si l'inondation atteint des zones occupées par l'homme, on parle alors de risque inondation.

Les enjeux sont les biens, les personnes, et tout ce qui représente une valeur pour l'Homme.

À votre avis ?

Comment appelle-t-on une crue qui a chaque année une chance sur vingt de survenir ?

Réponse : Une crue vicennale

Crués et inondations du Rhône et du Gardon

Les crués du Rhône :

En raison de la grande taille du bassin versant du fleuve et de la variété des régimes de ses affluents, le Rhône est sujet à des crués de types multiples.

On distingue ainsi :

1 Les crués océaniques : elles naissent sur le bassin supérieur du Rhône et de la Saône soumis à des pluies d'hiver. Elles affectent peu le Rhône Méridional et se caractérisent par des crués et décrues lentes (10 cm à l'heure).

2 Les crués cévenoles : elles sont provoquées par des pluies intenses et localisées sur les bassins des affluents cévenols (Ardèche, Gardon, Cèze). Ce sont les fameux épisodes cévenols qui se déclenchent en général en fin d'été et début d'automne sur les contreforts des Cévennes. Sur les affluents qui en descendent, elles sont caractérisées par des crués extrêmes tant par leur vitesse et leur brièveté que par leur intensité.

3 Les crués méditerranéennes extensives : proches des crués cévenoles elles interviennent d'avantage en octobre et novembre et sont liées à des pluies intenses mais plus étendues qui remontent le couloir rhodanien.

4 Les crués mixtes ou généralisées : possibles en toute saison, elles sont provoquées par des crués généralisées de l'ensemble des affluents y compris méridionaux.

Les crués du Gardon :

Totalement soumis aux pluies méditerranéennes (extensives et cévenoles), le Gardon possède de plus un bassin versant de petite taille, marqué par des pentes fortes sur son bassin amont et des sols relativement imperméables.

Ces caractéristiques favorisent des crués de type torrentielle (montée des eaux très rapide, accroissement démesuré du débit, brièveté de la crue...) qui laissent peu de temps aux riverains pour réagir.



Inondations à Anduze; source photo B.Iglesias



Le Rhône à Avignon lors de la crue de novembre 2002, source aparc-cme

Le Plan Rhône, un projet de développement durable

Le Rhône et sa vallée occupent une place européenne, nationale et régionale stratégique.

Les nombreux enjeux des territoires dont le Rhône est le dénominateur commun ont conduit les acteurs en charge de leur développement à créer un outil fédérateur : le Plan Rhône.

Celui-ci fût créé en 2004 à la suite des crues majeures survenues en 1990 sur le Haut Rhône, en 1993 et 1994 en Camargue et en 2002 et 2003 sur le Rhône Aval.

Ce projet de développement durable doit permettre d'exploiter au mieux les potentialités de ce territoire commun, tout en gérant les contraintes auxquelles il est soumis et en préservant ses richesses environnementales et le cadre de vie de ses habitants.

Cette approche globale est élaborée dans le cadre d'un partenariat entre l'État, le Comité de Bassin Rhône-Méditerranée, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée, les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Voies navigables de France, la Compagnie Nationale du Rhône et EDF. Depuis 2007, l'Europe s'engage auprès des partenaires du Plan Rhône et accompagne ce projet de développement durable. Il s'articule autour de six thématiques :

- Inondation
- Qualité des eaux, ressource et biodiversité
- Transport fluvial
- Tourisme et patrimoine
- Énergie
- Dynamique et innovations territoriales et sociétales

Le réseau de sentiers de sensibilisation au risque d'inondation

Fondée sur des principes de solidarité face aux crues et des choix d'aménagement, la stratégie du volet « Inondation » du Plan Rhône élaborée suite aux crues majeures de 2002 et 2003 vise à agir sur toutes les composantes du risque à travers un programme d'actions territorialisé et concerté. Les actions engagées concilient la prévention des inondations et le dynamisme démographique et économique des territoires. Elles s'articulent autour de trois axes principaux : agir sur l'aléa, réduire la vulnérabilité des territoires et savoir mieux vivre avec le risque. Ce dernier aspect passe notamment par le développement d'une culture du risque à travers des actions innovantes de sensibilisation des populations.

Ainsi, depuis 2007, un réseau de sentiers alliant la sensibilisation au risque d'inondation dans la vallée du Rhône à la connaissance des milieux a été mis en place le long du fleuve.

Ce projet permet de développer la connaissance du Rhône pour accompagner la réappropriation du fleuve par les riverains et renforcer la solidarité amont/aval dans la gestion des inondations. La culture du risque ainsi visée permet de responsabiliser les populations face au risque d'inondation, les rendant ainsi moins vulnérables.

Ce topoguide a été réalisé grâce aux financements des partenaires du Plan Rhône et de l'Europe (Feder).



La carte des parcours



1. Parcours pédestre du village	12
Arrêt 1 le Rhône un fleuve domestiqué	14
• Les aménagements CNR	14
• Le tourisme fluvial	15
• Le contre-canal	15
• Une biodiversité en développement	15
Arrêt 2 Devant la Mairie	16
• Le Quai	16
• Repères de crues	16
• La mairie, lieu d'information	17
Arrêt 3 Le centre ancien	18
• La maison natale d'Henri Pitot	18
• Un site privilégié mais risqué	19
• Le ruissellement urbain	19
Arrêt 4 jour sombre le 9 septembre 2002	20
• Un épisode méditerranéen majeur	20
• Et sur Aramon ?	20
Arrêt 5 L'Alerte	22
• Et à l'école ?	23
• Trop d'eau ? plus d'eau	23
Arrêt 6 Les Paluns	24
• Une zone humide remaniée	24
• Des enjeux majeurs fortement touchés	24
• Le plan d'évacuation	25
Arrêt 7 Panorama	26
Arrêt 8 Les arènes	28
• Nouveaux repères de crues	28
• Le village de la solidarité	29
2. Parcours de la Digue ouest	30
Arrêt 1 (identique au parcours du village, page 14)	32
Arrêt 2 Le Rhône de Jadis	32
• l'îlot d'Alfred	32
• L'île de Carlamejean	33
Arrêt 3 La digue Ouest	34
• La digue dite « Pitot »	34
• Une frontière entre deux Aramon	34
• Les brèches	35
• La crue de 2003	35
Arrêt 4 La Croix de Dunan	36
• Vivre en zone inondable	36
• Le Plan de Prévention des Risques	37
• Les Batardeaux	37
Arrêt 5 La Brassière et le Déversoir	38
• Le Déversoir	38
• Les champs d'expansion de crues	38
• La leçon du passé	38
• Les martelières d'Aramon	39
Arrêt 6 (identique au parcours du village page 24)	39
Glossaire	40
Comment se protéger des inondations	41
Bibliographie et remerciements	42
les topoguides de la collection	42
« la mémoire des risques »	43

Parcours pédestre du village

Caractéristiques du circuit

Localisation : centre ville d'Aramon, quartier des Paluns et Calvaire.

Moyen de déplacement : pédestre. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour certaines étapes une variante leur sera proposée.

Niveau : facile

Durée : 1h30

Distance : 2,3 Km

Départ du parcours :

Le départ se fait au relais fluvial des Esterres situé au croisement de la D2 (route d'Avignon à Beaucaire) et de la D126 (route de Montfrin).

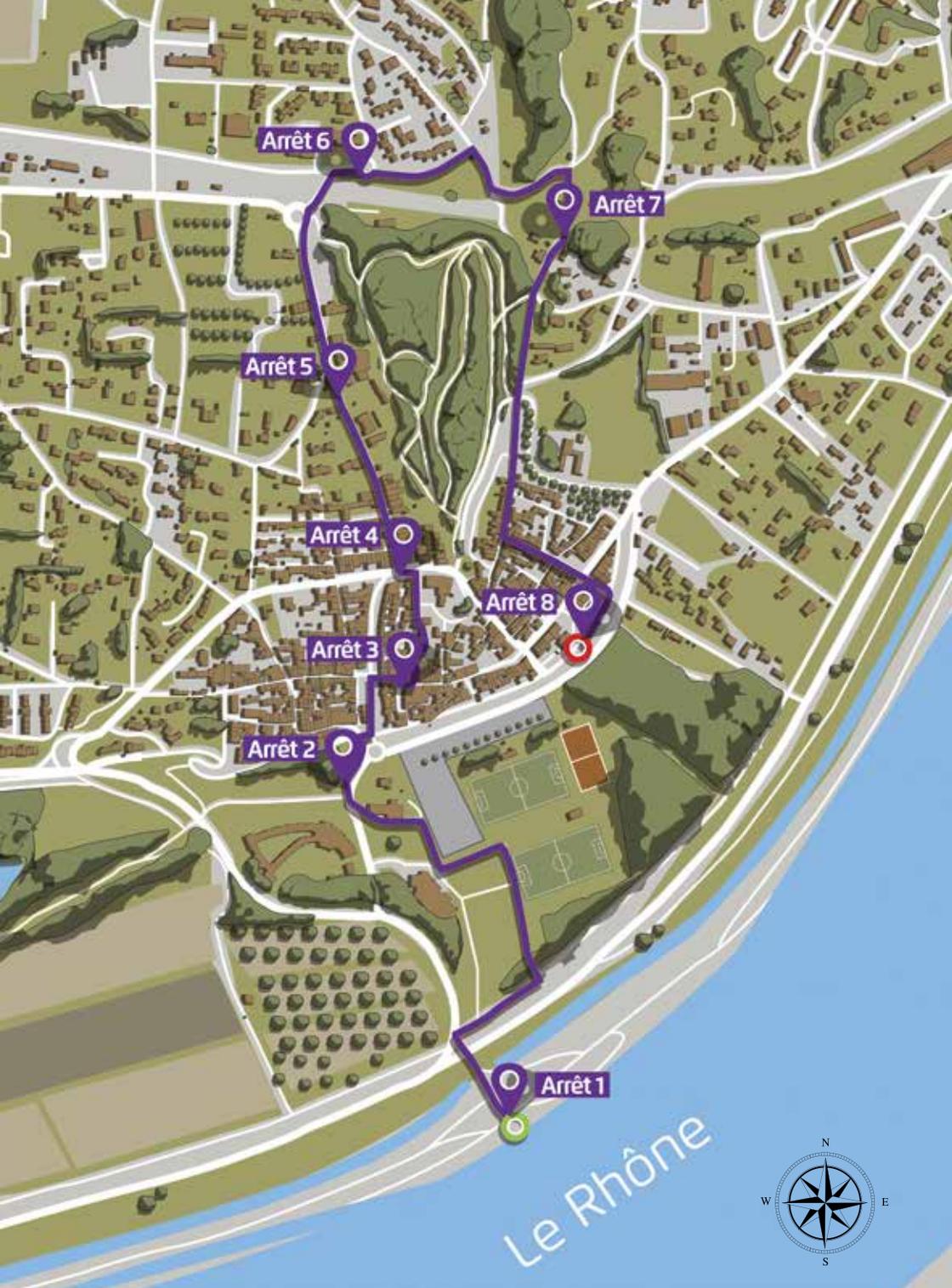
Vous pouvez garer votre voiture et stationner sans risques.

Présentation du parcours :

Ce parcours vous emmènera dans le centre ancien d'Aramon sur les traces des crues historiques du Rhône et du Gardon. Après avoir traversé le quartier médiéval et ses petites ruelles, vous rejoindrez le quartier des Paluns puis gravirez la colline qui le domine jusqu'au calvaire où un vaste panorama vous attend.

Vous redescendrez ensuite dans le centre et longerez le parc du château pour rejoindre le quai au niveau des arènes.





Arrêt 6

Arrêt 7

Arrêt 5

Arrêt 4

Arrêt 8

Arrêt 3

Arrêt 2

Arrêt 1

Le Rhône



Parcours pédestre du village

Longitude :
4°40'57.79"E
Latitude :
43°53'06.35"N

Arrêt - 1 le Rhône, un fleuve domestiqué



Rendez-vous au relais fluvial « Les Estères ».

Au croisement de la D2 (route d'Avignon à Beaucaire) et de la D126 (route de Montfrin), rejoignez le port situé sur la digue au bord du Rhône.

Le Rhône que vous voyez couler à vos pieds aujourd'hui a bien changé depuis qu'il a été décrit par Frédéric Mistral dans « Lou Pouèmo dóu Rose/Le poème du Rhône » en 1897. Cet écrivain a été témoin des premiers aménagements sous Napoléon III effectués pour améliorer essentiellement les conditions de navigation et protéger les terres agricoles. Bien plus tard, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale la CNR va encore modifier plus profondément le lit du fleuve.

Les aménagements de la CNR

En effet, la Compagnie Nationale du Rhône, créée en 1933, va transformer le fleuve à partir des années 1950, la guerre ayant retardé le projet. A cette époque l'objectif est de réindustrialiser la France et de relancer l'agriculture et l'industrie.

Cette industrialisation passe par le développement des transports et notamment des transports fluviaux mais aussi par la production d'énergie électrique dont l'énergie hydraulique.

L'État a concédé la gestion du fleuve à la CNR, et ce du Léman à Beaucaire. La CNR va mener ces travaux pendant 20 ans. Au début des années 1970 c'est le Bas-Rhône qui est aménagé.

Trois missions lui sont confiées :

- développer la navigation
- produire de l'énergie électrique
- développer l'irrigation.

Pour cela la CNR met en place un schéma reproduit tout le long du fleuve jusqu'au dernier aménagement avant le delta, celui de Vallabrègues créé en 1971.

Il consiste à construire un couloir navigable par des péniches à grand gabarit afin de fournir les industries de matières premières de la mer vers l'intérieur du pays. Or le Rhône est à cette époque régulièrement constitué de bras sinueux, séparés par de nombreuses îles et gravières, remodelées à chaque crue importante.

De plus, sur certains tronçons du lit mineur, la forte pente naturelle renforce le courant. A d'autres, où le lit est plus large, le Rhône s'étale et sa profondeur diminue.

La CNR va creuser le lit du fleuve en le corsetant et en levant d'impressionnantes digues sur les berges. Avec le recoupage des méandres* les plus sévères, la CNR va ainsi créer une sorte d'autoroute pour la navigation commerciale.



péniche à grand gabarit

QUIZZ

Le panneau métallique que vous voyez sur la digue indique le nombre 254.5. Savez vous ce qu'il signifie ?

Il s'agit du PK. Le pointage kilométrique. Cette est de repère pour les mariners et pour la CNR elle-même. Nous sommes donc à 254,5 km de Lyon par bateau.*

Telle une autoroute, le Rhône est balisé depuis la pointe sud de la presqu'île à Lyon (PK 0).

Cette « autoroute », est ponctuée d'aménagements comprenant un canal artificiel. Celui-ci est constitué d'un canal d'amenée (1) et d'un canal de fuite (2). Un barrage (3) en amont du bras naturels (4) répartit les débits entre ce bras et le canal d'amenée. Enfin une usine-écluse (5) produit l'électricité et constitue le seul point de passage des navires entre deux paliers, les biefs*.

Tel un escalier, le Rhône est donc divisé en marches. Les barrages déterminent la hauteur des marches. Celle-ci assure une chute d'eau suffisante pour faire fonctionner les turbines génératrices d'électricité.

Les flux entre chaque biefs sont contrôlés par des barrages (et des usines) dits « au fil de l'eau » dont les vannes s'ouvrent plus ou moins selon le débit du Rhône et la production d'électricité souhaitée.

En aucun cas, ces ouvrages n'ont été conçus comme ouvrages de protection contre les inondations. Ils ne doivent cependant pas les favoriser non plus. En cas de crue, ces ouvrages sont conçus pour que les vannes mobiles s'ouvrent progressivement en s'adaptant au débit.

Le tourisme fluvial

Depuis quelques années, grâce à l'action des pouvoirs publics, de la CNR et des professionnels du tourisme, la navigation touristique est en plein développement.

La création récente de ce relais fluvial en témoigne.

Que ce soit pour des navires de grandes envergures ou pour des bateaux individuels plus modestes, de plus en plus d'équipements favorisent cette façon si agréable de découvrir le Rhône sous un autre angle.

Peut être en verrez vous un passer en lisant ces lignes.

Le Contre-Canal

Le Contre-Canal qui coule paisiblement au pied de la digue collecte les eaux d'infiltration qui traversent la digue et les eaux de ruissellement provenant de la plaine juste derrière. Le trop plein d'eau est renvoyé dans le Rhône plus en aval.



Une biodiversité en développement

Ces contre-canaux abritent une biodiversité de plus en plus riche. Ils sont occupés par des espèces végétales et animales diverses venues naturellement (comme le Castor et la Cistude) ou artificiellement (empoissonnement).

Un témoignage récent de cette reconquête, est le retour de la loutre que l'on retrouve dans les contre-canaux, le Rhône et le Gardon).



Parfois certaines espèces invasives comme la laitue d'eau (*pistia stratiste*) ou la tortue de Floride, issues d'aquariums de particuliers, créent des désordres dans cet équilibre en devenir.

Arrêt - 2 Devant la Mairie



Rendez-vous devant la mairie, place Pierre-Ramel.

Traversez la D2, suivez le chemin qui contourne la halle aux sports par la droite puis traversez l'avenue Jean Moulin au niveau du collège. Dirigez vous vers le parking et franchissez le quai en empruntant l'escalier. La mairie est juste derrière. Pour les personnes à mobilité réduite contournez le quai en passant par la porte.

Le Quai

En franchissant le grand escalier qui jadis reliait le village à son port, vous gravissez un élément majeur du paysage d'Aramon, le Quai.

Cet ouvrage ceinture le sud du centre ville depuis des temps très anciens. Il se prolonge à l'ouest dans la plaine sous forme de digue de terre, jusqu'à la route de Théziers et la voie ferrée à la Bastide Vieille.

Il protégeait la ville des crues du Rhône et assure toujours cette fonction. Il servait aussi de point d'ancrage des bateaux, le Rhône coulant à ses pieds avant les aménagements de la CNR. En témoignent encore les anneaux métalliques situés à plusieurs hauteurs qui permettaient d'amarrer les bateaux selon le niveau du Rhône.

Comme l'indique la petite plaque sur le mur au dessus de l'escalier, son aspect actuel est bien plus récent.

En effet c'est après la grande crue de 1856 qu'il sera rehaussé et recouvert d'un perré*.

Repères de crue

La grande crue de 1856

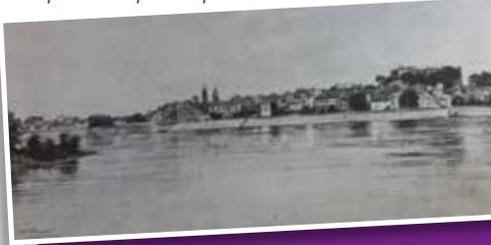
À l'angle de la Place Pierre Ramel et de l'avenue de Nîmes observez le repère de crue du 4 juin 1856.

Cette inondation, la plus haute intervenue dans le village est liée à une crue bien connue des historiens. En effet, les sciences et techniques ayant à cette époque fait de considérables progrès, elle fit l'objet de nombreuses études

Cette crue généralisée de printemps qui a concerné l'ensemble du bassin versant* du Rhône est due à un ensemble de facteurs.

Elle fut tout d'abord due à une pluviosité exceptionnelle du premier semestre de l'année sur l'ensemble des affluents. Elle fut ensuite aggravée par une fonte brutale des neiges alpines transmise au Rhône notamment par la Durance. Le Débit du Rhône à Beaucaire a été évalué à 12 500 m³/s.

A Aramon, le Rhône surpasse le quai (non encore renforcé par le perré*), le rompt en 5 endroits (brèches par submersion) sur 670m de long et creuse des fosses de 3 à 8 mètres de profondeurs. La digue des Graves est entièrement emportée. 520 maisons sur 650 sont atteintes par les eaux. Certaines rues sont inondées sous 3m50 d'eau.



Le p'tit +

La crue de 1840

Bien qu'elle ne soit pas signalée par un repère de crue sur Aramon, il est important d'évoquer la crue généralisée de novembre 1840. Moins élevée et moins documentée que celle de 1856, elle fut surtout marquée par sa durée d'un mois! Le pic de crue eut lieu le 4 novembre.

Toute communication entre Aramon et Théziers fut interrompue. La plaine fût submergée et le village isolé.

Les deux tiers des maisons furent entourés d'eau. Quelques maisons dont les fondations étaient peu solides et beaucoup de clôtures de jardins furent renversés par la violence des eaux.

Deux grandes brèches s'ouvrirent dans la digue sur 330 m linéaire.

Sur la façade de la mairie

Après la catastrophe de 2002, de nouveaux repères de crues furent installés sur la façade de la mairie.

Ils reprennent le niveau de la crue de 1856 et montrent ceux du Rhône en 1935 et du Gardon en 2002.

La crue de novembre 1935, est une crue de type méditerranéenne extensif.

Des pluies méditerranéennes s'abattirent sur des sols saturés et sur un fleuve déjà haut, gonflé par des pluies océaniques de fin octobre. Le pic de crue eut lieu du 12 au 14 novembre avec 2 recrudescences les 17 et 20 novembre.

Cette crue du Rhône provoqua une brèche dans le quai coté ouest et les bas quartiers du village furent inondés.

L'inondation de 2002

La catastrophe du 9 septembre 2002, provoquée par une crue majeure du Gardon est celle qui marque les mémoires contemporaines.

Le bilan sur la commune fut terrible puisqu'elle fit 5 victimes.

Sur une population de 3 800 personnes, près de 2000 furent sinistrées. La quasi-totalité des commerces, entreprises, exploitations agricoles fût touchée.

Certains quartiers furent inondés 10 jours durant, et nécessitèrent des moyens de pompage importants.

Nous évoquerons ces événements tragiques à plusieurs reprises le long du parcours.



La mairie lors de l'inondation de 2002, source Didier Bondut

Afficher les plus hautes eaux connues (PHEC) est aujourd'hui une obligation dans les zones soumises à un PPRi* (Plan de Prévention des Risques inondation).

Cela passe par la pause de repères de crue comme ici.



Pour visionner des photos du centre ancien inondé en 2002 rendez-vous à l'arrêt 2 de l'application smartphone RhôneAramon

La mairie, lieu d'information

« L'information préventive du citoyen »

Conformément à la loi du 22 juillet 1987 :

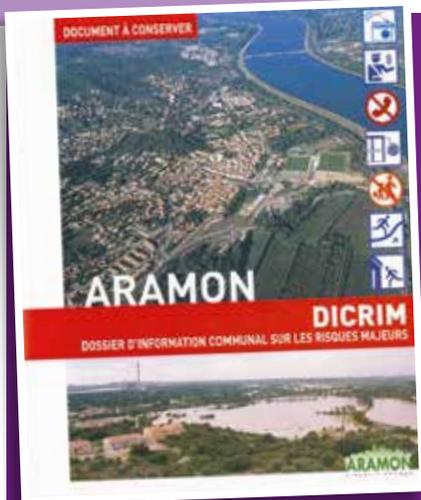
« Les citoyens ont droit à une information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles ».

Pour permettre cette information la mairie crée des outils et des documents d'information.

Le principal d'entre eux est le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Il recense les risques majeurs présents sur la commune et identifiés par l'Etat et les dispositions prises par la mairie pour y faire face.

Ce document est consultable en mairie et téléchargeable sur le site de la ville **aramon.fr**



DICRIM d'Aramon, source mairie d'Aramon

Arrêt - 3 Le centre ancien



*Rendez-vous rue Pitot entre la maison Pitot et l'Église Saint-Panrace.
Rejoignez et remontez à gauche le cours Victor Hugo (le Planet), puis prenez
à droite la rue Henri Pitot.*

La Maison natale d'Henri Pitot

La gravure posée sur la façade décrit les grands traits de la vie de cet illustre ingénieur aramonais du XVIII^{ème} siècle. Tout d'abord membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, grâce à l'appui du marquis d'Aramon, où il mit au point sa célèbre invention (le tube de Pitot), il devint ensuite directeur des travaux publics au service des États du Languedoc à Montpellier.

Ce poste l'amena à réaliser un nombre considérable d'ouvrages d'arts (ponts, chaussées...) dont beaucoup étaient consacrés à la lutte contre les inondations.

A ce titre il interviendra, nous le verrons, sur Aramon pour perfectionner les ouvrages de protection existants et tenter d'assécher les marécages aux paluns.

Parmi quelques ouvrages marquants réalisés par Pitot comme l'aqueduc de Saint-Clément à Montpellier (Les Arceaux) ou bien le pont routier au pied du Pont du Gard, l'un d'eux a un lien particulier avec Aramon.

En effet, après la crue du Vidourle de 1745, Pitot se consacre à la remise en état des digues de Gallargue-le-Montueux.

Le 9 septembre 2002, alors qu'Aramon était inondée par le Gardon, ces même digues sont fortement endommagées, par une nouvelle vidourlade*.

Le Syndicat du Vidourle (aujourd'hui EPTB* Vidourle) les reconstruit ensuite à l'identique.

Ces digues sont bien visibles depuis l'Autoroute A9 lorsqu'on franchit le fleuve.

Le p'tit +

Sur le cours Victor Hugo, après le bureau de tabac, on affichait sur le mur de l'ancienne Halle l'évolution des côtes* du Rhône en crue.



Portrait d'Henri Pitot,
Musée du Vieux Montpellier
D.2011.097



Les digues dites « Pitot » à Gallargues-le-Montueux
Source APARE-CME

Parcours pédestre du village

Longitude :
4°40'51.11 E
Latitude :
43°53'28.04"N

Arrêt - 4 Jour sombre le 9 septembre 2002



*Rendez-vous à l'angle de la rue Voltaire et du Boulevard Gambetta.
Remontez un peu la rue Pitot et prenez tout de suite à gauche la rue
Voltaire. Suivez la en serpentant au milieu de la vieille ville et ressortez par
la porte des anciens remparts qui vous mène sur le boulevard Gambetta.*

Un épisode méditerranéen majeur

Le dimanche 8 septembre 2002 en fin d'après-midi, des pluies intenses s'abattent sur le département du Gard, une partie du Vaucluse et de l'Ardèche.

C'est un épisode méditerranéen extensif qui débute.

Le soir même tous les cours d'eau de ce secteur entrent en crue (Gardon, Cèze, Vidourle, Vistre...).

Les débordements et le ruissellement font déjà des dégâts et des victimes.

Le lundi 9, après une accalmie tôt le matin, une nouvelle vague s'abat en début d'après-midi.

Les sols sont saturés. Les cours d'eau débordent avec plus de violence encore.

Les cumuls de pluies sur les deux jours sont extrêmes : près de 700 mm près d'Anduze et 300 mm sur Aramon.

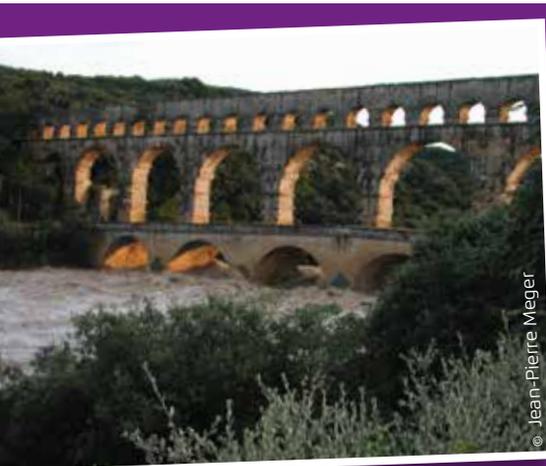
Le bilan est terrible : 23 décès et plus de 800 millions d'euros de dégâts dans le Gard. Plus de 90 % des communes gardoises sont sinistrées.

Le département n'avait rien connu de tel depuis les inondations de 1958.

Et sur Aramon ?

A la suite de la seconde vague de pluies torrentielles sur la bassin des Gardons dans la journée du lundi 9 septembre, la rivière connaît une crue d'une rare ampleur. Son débit est estimé à 6 800 m³/s à Remoulins soit un débit 4 fois plus grand que le débit moyen annuel du Rhône à Beaucaire.

Le Gardon au niveau de sa confluence avec le Rhône rencontre un fleuve qui, lui, est à 5 500 m³/s. Son exutoire* dans le Rhône ayant été déplacé en aval du barrage de Vallabrègues et trop étroit pour un tel débit, le Gardon ne peut s'y évacuer. Il s'étale alors très vite dans la vaste plaine d'Aramon, sur sa rive gauche. Le soir du 9 il bute contre



© Jean-Pierre Megeat

La Gardon en crue en 2002 au niveau du Pont du Gard.

Le saviez-vous ?

Que représentent 700 mm de précipitations ?

700 mm de cumul de précipitation représentent 70 centimètres d'eau au sol soit 700 litres d'eau par mètre carré. La capacité d'une baignoire classique étant de 120 litres cela fait donc 6 baignoires d'eau par mètre carré.

Autre point de comparaison il tombe en moyenne chaque année 500 mm de pluie sur Avignon.

la digue qui protège le village. Celle-ci ne résiste pas. Six brèches s'ouvrent et l'eau déferle brutalement sur les quartiers construits derrière elle. Il part ensuite inonder les quartiers ouest d'Aramon, les Paluns et le centre ville. Certains quartiers se retrouvent sous 3 mètres d'eau.



La Plaine, les quartiers ouest, les Paluns et le centre ville inondés. Source SIRPA



Pour visionner des photos et des vidéos de l'évènement rendez-vous à l'arrêt 4 de l'application smartphone RhôneAramon

C'est donc dans l'obscurité que la ville est inondée brutalement par les eaux furieuses, piégeant des personnes dans leur maisons, malheureusement parfois dépourvues d'étages.

Le curé du village sonne le tocsin* mais peu l'entendent, ou bien ne connaissent pas sa signification.

Des centaines de personnes se réfugient où elles peuvent. Sur un balcon, un toit.

S'ensuit alors la plus grande opération d'hélicoptère civil de l'époque.

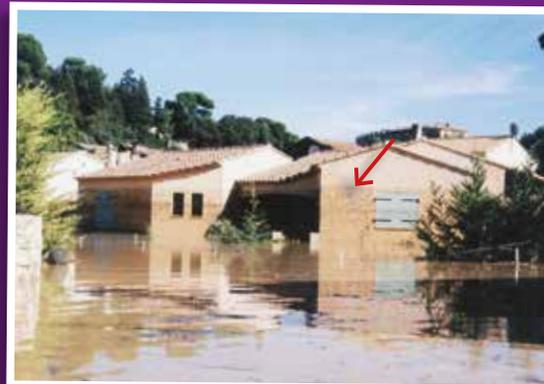
D'autres sont évacuées vers des lieux sûrs, chez des parents et amis vivant sur les collines et dans les communes voisines. Le lendemain les pompiers font « du porte à porte » avec leurs barques pour évacuer les sinistrés qui n'avaient pu ou voulu rejoindre les zones sécurisées.



L'endroit où vous vous trouvez correspond à la limite de l'emprise de cette inondation. Remarquez le niveau de l'eau visible par les laisses* de crue sur la maison située en face de vous. Source Christian Gellet



Le Planet, source Didier Bondut



Chemin des Mouttes. Là aussi les laisses* de crues témoignent du niveau de l'eau. - Source Christian Gellet

Parcours pédestre du village

Longitude :
4°40'51.11 E
Latitude :
43°53'28.04" N

Arrêt - 5 L'alerte



Rendez-vous au pied de l'Ecole François Rabelais.

Prenez en face de vous la rue Emile Jamais et avancez jusqu'à l'école.

Attention le trottoir est étroit !

Le Rôle de la mairie

Pour ne plus être pris au dépourvu, la mairie prend à la suite de cette tragédie un ensemble de mesures importantes.

Tout d'abord elle dote le village de cette impressionnante sirène juchée sur le toit de l'école et qui ordonne une évacuation de certains quartiers selon un plan préétabli.

Nous le découvrirons à l'étape suivante.

En répondant à la loi de réforme de la sécurité civile de 2004 la mairie met également en place, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Celui-ci organise la commune et ses services, sous l'autorité du maire, dans le but de permettre la mise en sûreté des citoyens en cas d'alerte et ce pour tout type de risques majeurs (inondations, transports de matières dangereuses, séisme, feux de forêts...). Dans le cas où l'évènement dépasse l'échelle communale, c'est sous l'autorité du préfet que le plan ORSEC (Organisation à la Réponse de Sécurité Civile) est déclenché.

La Mairie a complété le dispositif d'alerte par l'utilisation d'automates d'appels qui peuvent ainsi alerter simultanément un grand nombre de personnes sur leur téléphone.

Communiquer son numéro de portable à la mairie à cet effet peut donc vous être très utile.

Des moyens complémentaires (patrouilles avec haut-parleurs, porte à porte...) peuvent aussi appuyer ce dispositif. Une plaquette sur le PCS* d'Aramon est disponible en mairie.

S'informer !

L'alerte inondation se base sur les données et prévisions météorologiques fournies par Météofrance et les données hydrologiques fournies par le SCHAPI* (Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations). Ce service rattaché au Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer (ministère chargé de la prévention des risques majeurs), appuie 22 Services de Prévisions des Crues (SPC) sur le territoire français.

Ces services permettent aujourd'hui à 75% des Français résidants en zones inondables d'être informés sur le niveau des cours d'eau.

Les deux outils d'information accessibles à tous sont la carte de vigilance météo de Météofrance, souvent montrée dans les journaux télévisés, et le site internet vigicrue.fr du SCHAPI*.



Radars de MétéoFrance à Manduel près de Nîmes.

Il est capable de mesurer en temps réel les précipitations dans un rayon de 100 km et de détecter des phénomènes météorologiques dangereux dans un rayon de 200 km

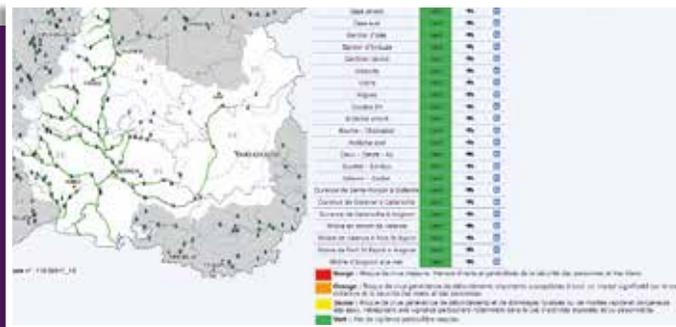


Carte de vigilance météo, source Météo France

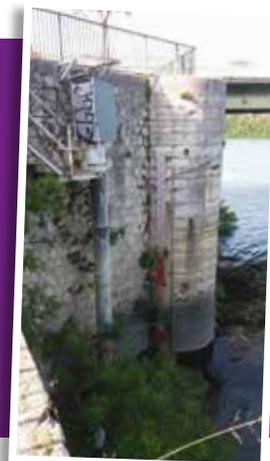
Le site vigicrue.fr permet de visualiser les côtes (hauteurs) et/ou les débits du ou des cours d'eau susceptibles de menacer la commune.

Pour Aramon, c'est le Service de Prévision des Crues (SPC) Grand Delta qui couvre le bassin inférieur du Rhône et ses affluents.

La station d'Avignon sur le Rhône et celle de Remoulins sur le Gardon permettent ainsi de nous indiquer les côtes et débits observés.



La zone de surveillance du SPC* Grand Delta, source vigicrue.fr



la station SPC de Beaucaire

Et à l'école?

L'école elle aussi fait l'objet d'un plan d'urgence obligatoire pour faire face à une situation d'urgence.

Il s'agit du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) mis en place par l'école en lien avec les autorités.

Il vise à organiser la communauté scolaire en cas de crise.

Lorsqu'une alerte est donnée, ne vous mettez pas en danger en allant chercher vos enfants à l'école. Ils y sont en sécurité.

Le p'tit +

Trop d'eau ? Plus d'eau...

Poursuivez la rue Emile Jamais sur 50 m.

Vous verrez sur la gauche un champ captant* pour l'eau potable.

Celui-ci fut inondé en 2002, et souillé par les eaux limoneuses et polluées par le fuel échappé des cuves emportées. Il ne put alimenter la ville pendant quelques semaines le temps d'être nettoyé et désinfecté. C'est une situation fréquente lors d'inondations.

Les Aramonnais étaient donc ravitaillés par bouteilles et citernes le temps du retour à la normale.

En zone inondable il est donc nécessaire de prévoir un stock de bouteilles d'eau chez soi.



Aramon ravitaillée en eau potable en 2002
Source 23 Didier Bondut

Arrêt - 6 Les Paluns



Rendez-vous devant la gendarmerie, avenue St Martin.

Poursuivez encore la rue Emile Jamais, passez sous la voie ferrée et arrêtez-vous à l'arrêt de bus en face de la gendarmerie.

Une zone humide remaniée

Les Paluns comme ce nom l'indique sont d'anciennes zones marécageuses aujourd'hui asséchées, mises en cultures et partiellement urbanisées.

Cette situation marécageuse est due à la fois aux sources qui proviennent des collines environnantes et à l'action de l'homme.

En effet, c'est grâce à la source de la Daille, qui donne naissance au ruisseau de la Grande Brassière ainsi qu'à celle du Paradis, que des jardins vont s'installer, idéalement placés au sud et à l'abri du vent. Les crues du Rhône venant régulièrement les inonder, une digue est construite. Elle barre alors le quartier du reste de la plaine.

Privé des limons du Rhône apportés lors des crues, le quartier des Paluns va se retrouver alors plus bas que la plaine. Celle-ci en effet, se surélève par l'accumulation de ces dépôts. Les eaux de la Brassière ne pouvant plus être évacuées le quartier devient marécageux malgré le creusement de drains*. Ces drains, qui porteront également ici le nom de Brassières, nécessiteront d'être régulièrement curés.

C'est sur cette digue que la voie ferrée sera construite à la fin du XIX^{ème} siècle.

Le quartier qui est aujourd'hui le plus bas de la ville se retrouve donc particulièrement exposé.

Le p'tit +

Le projet de Pitot

Dans cette lutte contre les eaux stagnantes, Pitot va lui-même intervenir en proposant un projet et un devis dont le montant dissuadera les riverains et surtout les plus gros contribuables.

Quelques années plus tard, le successeur de Pitot propose de détourner un bras du Rhône pour combler les Paluns de sédiments. Jugé de nouveau trop cher par les Aramonais, le projet tombe... à l'eau.

Il faudra attendre la seconde moitié du XX^{ème} siècle et la création d'un syndicat d'agriculteurs pour que ce quartier soit asséché par pompage, puis exploité.



Pour visionner des photos du quartier inondé rendez-vous à l'arrêt 6 de l'application smartphone RhôneAramon

Des enjeux* majeurs fortement touchés

En 2002 le quartier est gravement inondé.

La gendarmerie, l'école des Paluns, la maison de retraite, le centre de loisirs et les villas environnantes subissent des dommages majeurs en se retrouvant parfois sous près de 2 m d'eau.

En plus des dégâts causés aux constructions en surface, les réseaux souffrent considérablement comme en témoigne cette photo.

Ainsi au rond point de la rue Emile Jamais et de la route de Thézières, coté plaine, une énorme fosse se creuse par la force de l'eau qui s'engouffre dans l'arche sous la voie ferrée. Tous les réseaux enfouis se retrouvent arrachés.



La gendarmerie et l'Avenue Saint-Martin. - Source mairie d'Aramon

Définition des zones et des itinéraires d'évacuation



Le Plan d'évacuation

Devant la gendarmerie se trouve un panneau avec une flèche orange. Il fait partie du dispositif d'évacuation mis en place juste après la catastrophe de 2002.

Chaque quartier est désigné par une couleur. En cas d'alerte, il suffit de suivre les flèches de la couleur correspondant à son quartier. Elles mènent vers des lieux sécurisés comme la halle au sport qui est hors d'eau. Elles permettent aussi d'éviter au maximum la dispersion dans la panique et la création de bouchons.

Repérez la couleur de votre quartier. Une plaquette de ce plan est à votre disposition en mairie.

Parcours pédestre du village

Longitude :
4°41'02.15" E
Latitude :
43°53'25.19" N

Arrêt - 7 Panorama



Rendez-vous à la Chapelle Saint-Martin (le Calvaire).

Depuis les Paluns, remontez l'avenue St Martin puis à droite la rue des Chapelles. Attention le passage est étroit. Dépassez la voie ferrée puis prenez à gauche l'impasse du Calvaire. Avancez-vous jusqu'au calvaire.

Pour les plus sportifs, juste après avoir pris l'avenue des chapelles, prenez le petit chemin caillouteux sur la gauche qui monte directement au calvaire.

PANORAMA EST



1

2

3

1 - La Montagnette

Ce massif calcaire qui abrite l'Abbaye de St Michel de Frigolet réduit fortement le lit majeur du Rhône sur sa rive gauche.

Avant les aménagements, le Rhône était repoussé d'avantage sur sa rive droite, plus plane et plus étendue.

2 - Le Rhône dans son lit mineur endigué

3 - La vallée inférieure du Rhône

On distingue ici les deux villes de Tarascon, repérable à la haute cheminée industrielle, et de Beaucaire, repérable à son château.

Le lit mineur du Rhône se faufile entre ses deux villes.

On remarque que la plaine et son lit majeur s'étalent considérablement. En effet, le lit majeur naturel s'étend jusqu'au Vidourle, à la limite des départements du Gard et de l'Hérault.

A partir de Beaucaire-Tarascon, le Rhône est ceinturé de digues de protection contre les inondations. Elles sont gérées par le SYMADREM*.

De Beaucaire, part le Canal du Rhône à Sète qui se poursuit dans le Canal du Midi. Il est voué à la navigation.

Plus loin, entre Beaucaire et Arles, le Canal Philippe Lamour prélève de l'eau du fleuve pour l'irrigation en Languedoc.

4- La centrale thermique

Du haut de ses 252 m la cheminée de la centrale thermique EDF d'Aramon est la plus haute du genre après celle de Gardannes.

Elle marque très fortement le paysage et permet à Aramon d'être repérée à des dizaines de kilomètres à la ronde.

Mise en service en 1977, la centrale thermique au fioul d'Aramon était composée de deux unités de production de 700 MW.

Le contexte de la transition énergétique et d'évolution du mix vers des énergies bas carbone a conduit EDF à adapter son parc de production. Les coûts de production élevés de la centrale thermique d'Aramon, tout comme sa localisation géographique dans une région déjà dotée de moyens de production significatifs, rendaient son utilisation très faible.

EDF a décidé d'arrêter définitivement la centrale au 1^{er} avril 2016 et de procéder à la déconstruction des tranches, puis à la revalorisation du site pour lui donner une deuxième vie par une gestion dynamique en réhabilitation.

La cheminée ne fera donc plus partie du paysage à l'horizon 2020.

Le saviez-vous ?

Beaucaire est également ceinturée côté Rhône d'un imposant quai à l'architecture contemporaine et similaire à celui d'Aramon. Bien plus imposant encore, il est appelé la banquette.



la banquette de Beaucaire



PANORAMA OUEST



le Gardon à Montrin

5 - La Vallée du Gardon

C'est au pied du relief que l'on voit au loin, que coule le Gardon, traversant le village de Montrin situé à 5 km d'Aramon.

Du lit mineur du Gardon au pied de la colline sur laquelle vous vous trouvez s'étale cette grande plaine agricole qui s'inscrit à la fois dans les lits majeurs du Rhône et du Gardon. Le 9 septembre 2002, le Gardon, au débit estimé à environ 6 800 m³/s à Remoulins et 5 500 m³/s à sa confluence avec le Rhône, va envahir la plaine inondable en quelques heures et atteindre le village.

Depuis les aménagements CNR, c'est en refoulant par l'exutoire* du Gardon à Comps que le Rhône envahit la plaine comme cela a été le cas notamment en octobre 1993, janvier 1994 et surtout décembre 2003. Ces situations correspondaient à une crue un peu forte ou forte du Rhône, concomitante à une crue faible du Gardon.

6 - Le quartier des Paluns

7 - Les collines

Dominées par le Mont Couvin elles sont constituées de Karst (calcaire chimiquement érodé par les eaux d'infiltration).

Celui-ci donne des sources qui fournissent une ressource en eau précieuse et qui sont à l'origine de la richesse des jardins qui étaient installés sur leur piémont.

Le territoire de la commune se situe pour moitié dans les garrigues et rochers, ce que les Aramonais appellent « la montagne ».



La plaine et la centrale lors de la crue de 2003
Source Didier Bondut



Pour visionner des photos et des vidéos des Paluns inondés rendez-vous à l'arrêt 7 de l'application smartphone RhôneAramon

Arrêt - 8 Les arènes



Rendez vous aux arènes, avenue Jean Moulin.

Redescendez l'impasse du calvaire puis continuez le long du château rue des cigales jusqu'au boulevard Chanzy à gauche. Descendez le, rejoignez la rue des moulins puis à gauche traversez la route d'Avignon. Rejoignez le quai de la Liberté tout droit. Redescendez aux arènes en empruntant le petit escalier.

Au passage : au sommet du petit escalier, remarquez les deux saignées dans le parapet. Elles permettaient d'y glisser des planches lorsque le Rhône montait trop haut. On appelle cela des batardeaux.

Nouveaux repères de crues

Sur la façade des arènes quatre repères de crues évoquent des crues historiques. Mais pas toutes loin de là !

Ces repères ont été posés après 2002 en se référant à d'autres repères anciens, visibles sur le mur de l'hôtel des Platanes, avenue du Général De Gaulle.

Les arènes d'ailleurs n'ont pas connues ces crues car elles ne datent que de 1912.

Les crues de 1886

Cette année là deux crues de nature différentes vont venir coup sur coup frapper et endommager le village.

Tout d'abord en octobre une crue de type « méditerranéen extensif » est provoquée par des pluies abondantes sur le bassin inférieur du Rhône et sur le Bassin supérieur de la Durance.

Une seconde, intervient en novembre. Elle est généralisée par la crue simultanée du Haut-Rhône et de l'Ain, par celles des affluents de la rive gauche du Rhône et par une nouvelle crue dévastatrice de la Durance.

Le prolongement du quai dans la plaine est submergé sur plus de 600 m. Sept brèches de longueur totale de 240 m dont la plus importante, de 110 m de longueur, se forment.

Sur le quai, qui a été rehaussé et totalement maçonné après la crue de 1856, de légères fissures apparaissent mais la digue résiste.

La crue de 1896

C'est une crue « générale » occasionnée par une série de petites crues du Rhône supérieur et des affluents inférieurs, puis aggravée par une forte montée des affluents des deux rives aux abords de Valence ainsi que par une importante crue de la Saône.

A Aramon elle cause des dégradations sur les perrés* maçonnés qui recouvrent la digue et quelques infiltrations.

La crue de 1900

Il s'agit là d'une crue entièrement liée à un épisode cévenol qui s'est abattu sur les bassins versants de l'Ardèche, de la Cèze en amont d'Aramon et du bassin du Gardon en aval. Celui-ci s'évacue dans le Rhône sans menacer le village. Le même type d'évènement s'était produit 10 ans auparavant en septembre 1890 lors de la grande crue de l'Ardèche.

QUIZZ

Et pourquoi pas un repère de la crue de 1856 ?

Le mur des arènes n'est pas assez haut !!



Les repères de référence, avenue du Général De Gaulle, source aparc-cme

Un chapelet de crues historiques

Énumérer toutes les crues du Rhône ici ferait l'objet d'un ouvrage à part entière. En plus de celles déjà évoquées, en voici d'autres notables.

En **1612** la chaussée (digue) est endommagée puis en novembre **1674** la plus grande crue du XVII^{ème} siècle abat quantités de maisons. Du vivant de Pitot, en novembre **1745** des murailles sont ébouloées puis à partir du 30 novembre **1755** la plus grande crue du XVIII^{ème} siècle fait d'énormes dégâts. Les eaux passent à trois pans et demi (87,5 cm) au-dessus des chaussées et en emportent une partie. La ville et ses faubourgs sont recouverts par les eaux (3m25 dans certaines maisons) qui ne trouvent d'autre barrière que la chaîne des montagnes qui les entourent. Pitot parle de 19 maisons et autres bâtiments renversés et de 14 ou 15 moulins à huile submergés. En raison d'engravements* importants, les récoltes sont perdues, les semences noyées, des mûriers et oliviers arrachés.

En novembre **1843** six maisons sont détruites.

Le 2 décembre **1910**, toute la plaine et les quartiers bas de la ville sont inondés et des maisons sont entièrement cernées par les eaux.

Dans la campagne, toutes les récoltes sont perdues. Les jardins potagers, qui se trouvent pourtant protégés par des digues, sont également affectés suite à l'infiltration des eaux.

En décembre **1954**, suite à la rupture d'une digue, des cultures sont inondées et plusieurs immeubles sont évacués.

Des centaines d'hectares de cultures maraîchères sont inondés.

Le ruissellement

Remarquez dans le quai, derrière l'escalier de l'encoule, ces deux trous métalliques.

Ce sont les anciens exutoires des tuyaux d'évacuation des eaux pluviales qui inondaient le quartier des Bourgades situé juste derrière. Cette eau était évacuée par deux pompes (une était électrique, l'autre fonctionnait à l'essence).

En 2002 de très nombreux dons affluent et sont stockés dans la halle aux sports. Source Didier Bondut.



Le village de la solidarité !

En retournant au point de départ vous traversez cette esplanade occupée aujourd'hui par de vastes bâtiments comme le collège Pitot et autres infrastructures sportives comme la halle au sport.

Ces lieux, hors d'eau en 2002, furent le siège de l'organisation du formidable élan de solidarité qui se dirigea en direction des sinistrés.

Lieux d'accueil pour le couchage, la restauration, l'échange d'informations de toutes natures, de stockage de dons de toutes sortes, ils accueillirent en plus des services municipaux, des moyens de sécurité civile et des services publics un nombre impressionnant de bénévoles venus de toute part y compris de l'étranger. Des communes solidaires, des entreprises comme SANOFI, EDF, Expansia, des agriculteurs, des assureurs, des ONG apportèrent également leurs moyens pour aider les sinistrés à refaire surface.

Ce fût un vrai village de la solidarité qui se tint sur ces lieux pendant plusieurs semaines.

Le p'tit +

Pour finir la boucle, flanez sur le quai de la Liberté puis sur le quai Carnot qui commencent par passerelles à ces charmantes maisons parfois très anciennes. L'une d'elle, la Clastre (n° 3), porte des traces d'impacts de boulets de canons, héritage de l'attaque du village par les protestants en 1568.

Remarquez également la digue le long des Arènes et perpendiculaire au quai. Elle les protégeait des petites crues du Rhône et souligne justement les limites de la rive droite de son ancien lit à cet endroit. Ce lit est aujourd'hui une îlône*.



Pour visionner des photos témoin de cette solidarité, rendez-vous à l'arrêt 8 de l'application smartphone RhôneAramon

Parcours cycliste et pédestre de la digue

Caractéristiques du circuit

Localisation : Bord du Rhône, Plaine, Paluns et retour par le centre-ville

Moyen de déplacement : Cycliste

Niveau : facile

Durée : 1h30

Distance : 2,3 Km

Moyen de déplacement : Pédestre

Niveau facile

Durée 2h30

Distance : 5 Km

Ce parcours n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Départ du parcours :

Le départ se fait au relais fluvial des Esterres situé au croisement de la D2 (route d'Avignon à Beaucaire) et de la D126 (route de Montfrin). Vous pouvez garer votre voiture et stationner sans risques.



La croix de Dunan et la digue

Présentation du parcours :

Après avoir traversé l'ancien bras du Rhône à l'îlot d'Alfred vous traverserez la plaine en longeant la digue ouest qui vous emmènera jusqu'aux Paluns.
Le retour se fera par le Centre-ville.

Ce parcours vous emmène en partie en milieu urbain. Respectez les règles de circulation.



Parcours cycliste et pédestre de la digue

Arrêt - 1 Voir le descriptif page 14

Arrêt - 2 Le Rhône de Jadis

Longitude :
4°40'23.03" E
Latitude :
43°53'12.65" N



Rendez-vous à l'îlot d'Alfred entre les deux lônes*.

Traversez la D2, suivez le chemin qui contourne la halle aux sports par la droite puis traversez l'avenue Jean Moulin au niveau du collège.

Remontez l'avenue Jean Moulin puis prenez à gauche après le collège. Au passage sur votre droite remarquez l'escalier et l'encoûle* au bout du quai. C'était le port privé du marquis d'Aramon.

Empruntez le passage sous la route de Montfrin. Il vous mènera à l'îlot d'Alfred.

L'îlot d'Alfred

Le parc dans lequel vous entrez est un héritage du Rhône d'autrefois. En effet, l'étang qui l'agrémente est ce que l'on appelle une lône*, c'est-à-dire un ancien bras du fleuve. L'orthographe de ce nom varie le long du corridor rhôdanien. On parle ici de lône, ailleurs de laune ou encore de losne.

Empoisonné, notamment de black-bass, un gros poisson carnassier, c'est un lieu incontournable des pêcheurs Aramonais et d'ailleurs.

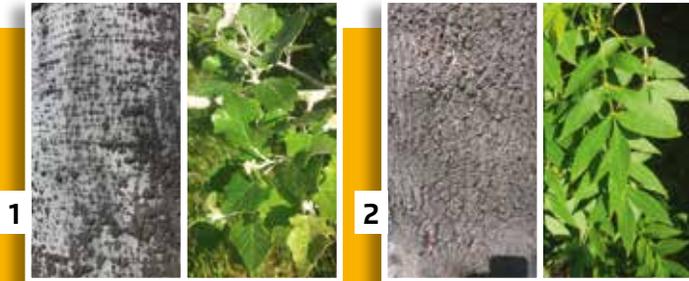
Il est le témoin de ce milieu particulier qui borde naturellement le Rhône : la ripisylve*.

La ripisylve ou forêt riveraine, est constituée ici de grands arbres typiques des rivières méditerranéennes et abrite des éco-systèmes aussi riches que fragiles. Une grande partie de la ripisylve naturelle du Rhône est à ce titre classée en zone Natura 2000*.

Elle abrite de nombreuses espèces (oiseaux, reptiles, insectes, mammifères...) qui, en inter-relation avec le milieu aquatique, garantissent la richesse de la biodiversité de la lône*.

Ces lônes* font aujourd'hui l'objet d'une revalorisation environnementale, notamment par la CNR.

En vous aidant de ces photos d'écorces et de feuilles, saurez-vous retrouver le nom de ces arbres ?



1

2



3

4

1 Le peuplier blanc (aubé en provençal) - 2 Le frêne - 3 L'aune glutineux - 4 Le peuplier noir (piboule ou pibe en provençal)

L'île de Carlamejean

L'eau qui remplit l'étang provient aujourd'hui principalement de la nappe alluviale du Rhône mais, avant les aménagements CNR, c'était bien l'eau libre du Rhône qui coulait ici. Aramon était en effet longé par un bras du Rhône. Au-delà de ce bras, une grande île, l'île de Carlamejean, la séparait du bras principal.

Sur la carte ci-dessous, datant des années 1950 elle est nettement visible.

Cette île était très convoitée car elle proposait des terres fertiles et accueillait un péage pour la navigation.

Propriété du marquis d'Aramon, celui-ci y accédait par un bac à traîlle* privé. Ce bac partait du quai au niveau de l'escalier et de l'encoule* que l'on voit à droite sur le quai avant de prendre le passage souterrain.

Les îles et îlots se faisant et se défaisant au gré des crues. Les terres arrachées et redéposées sur d'autres communes étaient également disputées par les propriétaires terriens. Cela faisait l'objet de nombreux procès ou d'arbitrages.



Le Rhône dans les années 1950. Remarquez également la présence des marécages aux Paluns.



Le Rhône avant les aménagements.

Le bras et ses annexes ont été comblés et en partie urbanisés (collège, Halle aux sports, Police municipale).

Le quartier de la Grave compris entre le pont et le village a été lui aussi construit. Au fond les piles du pont détruit en 1944 par l'aviation anglaise.

Un bac à traîlle* sera ensuite utilisé pendant de longues années pour franchir le fleuve.

Arrêt - 3 La Digue « Ouest »

Longitude :
4°40'50.27" E
Latitude :
43°53'23.70" N



Rendez-vous sur la digue ouest au niveau de la D 126 (route de Montfrin). Depuis l'étang, prenez le chemin qui va au nord et vous amène à la digue par une rampe d'accès. Empruntez la digue sur votre gauche en longeant la route jusqu'à la digue ouest.

La digue dite « Pitot »

Vous êtes à l'intersection de la digue sud, qui correspond au quai et à son prolongement, et de la digue ouest qui part vers le nord jusqu'à la Bastide Vieille et qui coupe la plaine en deux parties bien distinctes. La digue ouest est une digue sèche, c'est-à-dire une digue éloignée du lit mineur et qui n'est au contact de l'eau qu'en cas de crue.

Elle est également appelée « Levadon » ou encore digue Pitot. Bien qu'antérieure à l'ingénieur, puisqu'elle existait déjà au XVII^{ème} siècle, Pitot a toutefois oeuvré de son vivant pour la réparer et la renforcer.

Après les crues de 1745, 1747 et surtout celle de 1755 qui fit beaucoup de dégâts, Pitot a en effet proposé des projets et devis consistant à colmater les brèches et recouvrir la digue sud de « caladas »*.

Une frontière entre deux Aramon

La digue ouest forme une frontière nette entre deux territoires aramonais aux paysages radicalement contrastés.

Sur votre gauche, côté ouest, c'est la zone agricole, non protégée des crues. Sur votre droite, c'est une zone urbaine récente héritée des mutations sociologiques du village avec la venue des industries.

En effet, celles-ci vont permettre à un grand nombre d'Aramonais, en grande partie agriculteurs, de trouver un autre emploi mieux rémunéré. De plus, de nouveaux arrivants sont accueillis pour répondre aux besoins en main d'oeuvre des industries. Les terres agricoles et les jardins, ceinturés de haies de cyprès, proches du centre et protégées des crues, vont être intensément urbanisées essentiellement par des lotissements.

Construits immédiatement derrière la digue, ce sont eux qui vont le plus souffrir de l'inondation de 2002. Brutalement, le soir du 9 septembre six brèches s'ouvrent sous la violence du Gardon.



Le quartier des Charmettes inondé après la rupture de la digue en 2002.
Source : Didier Bondut.

Les brèches

Si les digues de ce type ont un rôle exclusif de protection, elles peuvent parfois aggraver la situation en cas de surverse, ou pire, de rupture comme en 2002. En mauvais état à l'époque de la crue, la digue ouest n'a en effet pas résisté à une telle pression. Les crues à dynamique lente comme celles du Rhône peuvent donc générer des inondations extrêmement rapides.

Les pires ennemis des digues en terre sont les animaux fouisseurs comme le ragondin ou le blaireau qui y creusent leur terrier et offrent ainsi un point de passage à l'eau. C'est ce que l'on appelle un renard hydraulique.

La crue de 2003

Entre le 1^{er} et le 5 décembre 2003, le Rhône va connaître une crue majeure qui sera classée en 3^{ème} position d'importance après celles de 1840 et 1856.

De type « méditerranéen extensif », son débit de pointe atteindra 11 500 m³/s à Beaucaire.

A partir du 2 décembre, le Rhône, refoule par le lit du Gardon puis va envahir la plaine d'Aramon et buter contre la digue. Heureusement, celle-ci venait d'être tout juste refaite après sa destruction par la crue de 2002. En revanche les fermes et autres bâtiments dans la plaine seront submergés parfois par plus de 3 mètres d'eau. La digue résistera et le village ne revivra pas une nouvelle catastrophe. Sur l'ensemble du Rhône méridional et le Delta, cette inondation a fait pour plus d'un milliard d'Euros de dégâts dont un quart sur des biens de particuliers et un tiers sur les activités économiques.

Elle sera un des éléments déclencheurs de la mise en place du Plan Rhône.



Une des 6 brèches en 2006.
source Didier Bondut



Pour visionner des photos des brèches, du quartier des Charmettes inondé et de la reconstruction de la digue, rendez-vous à l'arrêt 3 de l'application

La reconstruction de la digue en 2003.
Source Thibaut Mallet



14 décembre 2003. Le Rhône contre la nouvelle digue confortée.
Source Didier Bondut



Rendez-vous sur la digue au niveau du passage du chemin des Mouttes.
Traversez la route de Montfrin avec prudence.

Attention, sur la digue tout véhicule y compris les vélos est interdit !

Si vous êtes à vélo, avant la barrière, empruntez le chemin qui la longe en contre-bas à gauche.

Si vous êtes à pied par contre, le chemin sur la digue vous est recommandé.

Vivre en zone inondable

Si la digue divise deux paysages très différents, elle sépare également deux modes de cohabitation avec le fleuve et ses crues.

Côté plaine inondable, vous pourrez rencontrer souvent de vieux mas à l'architecture bien spécifique et qui remontent pour certains au moins au XVIII^{ème} siècle.

Les agriculteurs de la plaine, qui vivaient tous sur leur exploitation, étaient en effet régulièrement inondés, parfois plusieurs semaines par an.

Ces conditions météorologiques leur ont imposé de vivre à l'étage et de prévoir une zone refuge pour y installer bétail, semences, vivres et matériel à l'abri des crues.

Cette zone refuge est appelée « recati »* en provençal et la rampe d'accès qui y mène « l'encoule »*.

Chaque agriculteur avait sa barque et les soirs d'inondation ils pouvaient se rendre au mas voisin pour se réunir avec les autres.

L'inondation, fertilisatrice des sols, n'était alors pas perçue comme un risque mais comme une composante naturelle de la vie quotidienne.

Seules les crues majeures, destructrices des cultures et des récoltes, malgré les recatis, marquaient les mémoires.

Ce mode de vie a aujourd'hui pratiquement disparu rendant les biens et les personnes beaucoup plus vulnérables.

« Quand le Rhône arrivait, on accrochait les chaises au plafond. S'il montait trop haut on allait dormir chez les cousins qui vivaient dans la colline. »
Joël Martin, habitant d'Aramon

Le p'tit +

Le mas de la Ritournette que vous verrez tout près de la digue côté plaine au parcours suivant, possède encore son encoule et son recati, aujourd'hui aménagé. Il possédait jadis une passerelle qui le reliait à la digue.

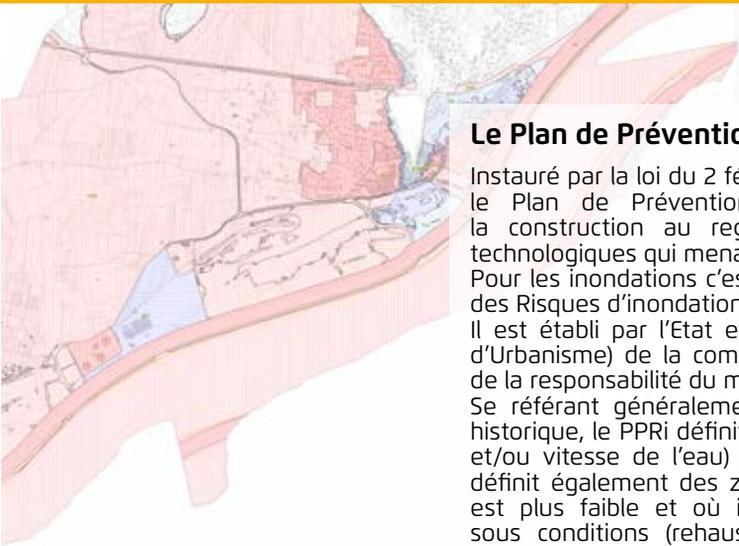
Cela permettait à ses occupants de rejoindre le village sans embarcation lors des inondations. La barrière de la rampe d'accès est encore en place



Entrée d'un recati dans un mas de la plaine.
Source APARE-CME



Le recati et son encoule
Source APARE-CME



Le Plan de Prévention des Risques (PPR)*

Instauré par la loi du 2 février 1995, dite « loi Barnier », le Plan de Prévention des Risques règlemente la construction au regard des aléas naturels et technologiques qui menacent les communes.

Pour les inondations c'est le PPRi (Plan de Prévention des Risques d'inondation).

Il est établi par l'État et annexé au PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune. Son application relève de la responsabilité du maire.

Se référant généralement à la crue centennale ou historique, le PPRi définit des zones où l'aléa (hauteur et/ou vitesse de l'eau) interdit toute construction. Il définit également des zones intermédiaires où l'aléa est plus faible et où il autorise des constructions sous conditions (rehaussement du niveau du rez-de-chaussée, construction d'un étage, d'une zone refuge...). Enfin il détermine des zones où l'aléa est très faible voire inexistant et n'impose aucune contrainte.

Les zones protégées par des ouvrages, comme à Aramon, sont elles aussi réglementées surtout celles construites à proximité des digues (aléa surverse ou rupture). Sur Aramon, la zone de plaine, y compris celle protégée par la digue, est devenue inconstructible par l'établissement du PPR Rhône en 2012. Le PPRi est un document public consultable en mairie.

Les batardeaux*

Le Rhône ayant des crues à dynamique lente et le délai de formation des crues du Gardon étant de l'ordre de 12 heures, la mairie dispose d'assez de temps pour fermer les franchissements des routes au niveau des digues.

Ce système, appelé batardeau, consiste à ancrer dans la digue deux rangées de palplanches emballées par un film plastique (polyane). Entre les deux rangées, du tout-venant colmate l'ensemble.



Installation des batardeaux par la mairie.
Source mairie d'Aramon

Le p'tit +

Près de la Croix de Dunan, coté village, remarquez les restes de l'ancienne digue de 2002 et de son batardeau.

Arrêt - 5 La Brassière et le Déversoir

Longitude :
4°39'26.12" E
Latitude :
43°53'48.75" N



Rendez-vous sur la digue au niveau de la Martelière de l'Aiguille à l'intersection de la digue et de la route de Théziers.

Le Déversoir

En parcourant la digue jusqu'au point suivant, avez-vous remarqué que le niveau de sa crête était plus bas qu'avant le chemin des Mouttes ? En effet, il est abaissé d'un mètre et ce n'est pas un hasard.

Il s'agit d'un déversoir. En quoi consiste t-il ? Les ouvrages de protection sont calibrés sur une crue de projet c'est-à-dire une crue d'une hauteur précise, en général la crue centennale. Si cette hauteur est dépassée et que la digue est submergée par les eaux, les conséquences pour les quartiers protégés et pour la digue elle-même peuvent être dramatiques. Abaisser une partie de la digue à un endroit précis permet de diriger de manière contrôlée la surverse vers des zones moins urbanisées et moins vulnérables et de protéger la digue contre les ruptures. En 2003, une surverse a eu lieu mais, fort heureusement, la décrue intervenue rapidement l'a abrogée.

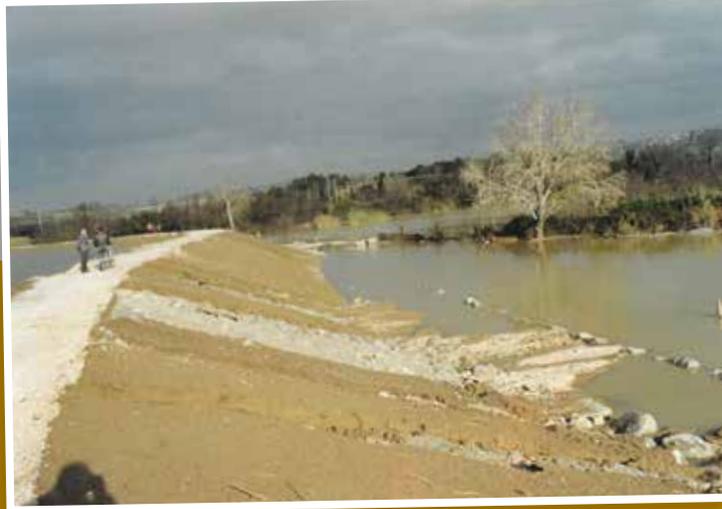
Les champs d'expansion de crue

La plaine d'Aramon constitue un champ d'expansion de crue. Ces vastes zones, héritées du lit majeur naturel du Rhône, permettent d'écrêter les fortes crues en soulageant le débit de ce dernier au profit de secteurs situés en aval. Elles peuvent être inondées de plusieurs manières :

- par débordement direct comme c'est le cas sur l'île de la Barthelasse à Avignon.
- par refoulement du Rhône comme c'est le cas ici par l'exutoire du Gardon.
- par débordement par un déversoir sur une digue au bord du Rhône comme à Tarascon et Caderousse.

La leçon du passé

La crue du Gardon de 2002 a conduit à la formation de brèches dans la digue. La leçon a été tirée de cette expérience. La digue a été construite aux normes actuelles et elle bénéficie maintenant d'une surveillance et d'un entretien à la hauteur de son importance pour la protection des habitants d'Aramon.



Le déversoir en 2003. A gauche le Rhône, à droite les eaux de surverse.
Source Didier Bondut

Les martelières* d'Aramon

En arrivant au point de rendez-vous vous pourrez voir la martelière de l'Aiguille (ou de l'Aguye) qui contrôle le passage de la Brassière sous la digue.

En temps normal elle permet, en restant ouverte, de laisser passer le ruisseau et de drainer les Paluns.

La martelière, une fois fermée, empêche le Rhône en crue de refouler dans la zone protégée par la digue.

En cas de surverse par le déversoir elle permet après sa réouverture de réessuyer* les quartiers inondés derrière la digue.

Aramon compte d'autres martelières de ce type sur son territoire.

Le quartier des Paluns est ainsi protégé par la martelière du Moulon, presque toujours fermée.

Le long du contre-canal, deux martelières, celle des Agasses sur la Brassière près de la centrale EDF et celle des Arènes, empêchent les eaux de refouler dans la plaine et le village.

Pour rejoindre l'arrêt numéro 6 aux Paluns (voir le descriptif page 24)

Descendez de la digue ou franchissez la par la route si vous êtes en vélo.

Prenez à droite le chemin en contrebas, le long de la route de Théziers.

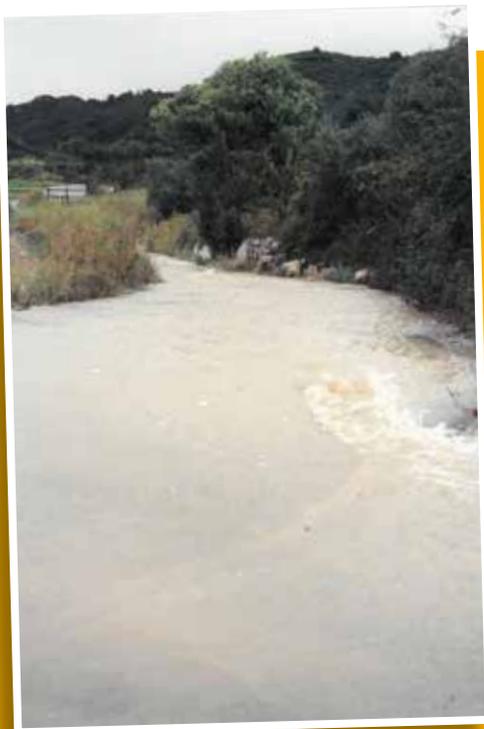
Au bout de 280 m, franchissez le passage sous la voie ferrée qui vous amène au chemin du Moulon au Repos puis prenez à droite immédiatement la petite route qui longe la voie ferrée jusqu'à l'arrêt 6 situé 2 km devant la gendarmerie.

Pour rentrer, rebroussez chemin jusqu'à l'Avenue de Verdun puis repassez sous la voie ferrée.

Vous arriverez tout droit sur le chemin Fond, qui est en fait l'ancien lit de la Brassière.

De là rejoignez le Chemin des Mouttes, prenez à gauche puis prenez tout droit la rue Paul Bert. **Juste après le virage à droite au niveau de la rue des Grenadiers, remarquez le repère de crue de 2002 sur une façade. Sa hauteur est impressionnante.**

Poursuivez l'Avenue Paul Bert qui vous mènera au Planet. Descendez le Planet et franchissez tout droit le quai jusqu'au collège Pitot. Reprenez le parcours inverse de l'étape 1 jusqu'au port.



La Brassière en crue en 2003.
Source Didier Bondut

Glossaire

Aléa : probabilité de survenue d'un phénomène comme une crue.

Bac à traïlle : embarcation utilisée pour traverser un cours d'eau et qui se déplace le long d'un câble (la traïlle) tendu entre deux mâts ou deux tours situés sur chaque rive.

Bassin versant : zone dans laquelle l'ensemble des gouttes d'eau ruisselle vers un même exutoire ; cours d'eau, lac, mer ou océan.

Batardeau : barrière provisoire anti-inondation.

Bief : section de canal de navigation délimitée par deux écluses.

Caladas : nom provençal de calade. Revêtement de pierres cimentées.

Cassini : famille de cartographes du XVIII^{ème} siècle.

Chaiserie : fabrication artisanale de chaises.

Champ captant : territoire regroupant un ou plusieurs ouvrages de captages d'eau potable souterraine, dans une même nappe phréatique.

Côte : hauteur d'eau mesurée à partir d'un point de repère.

Débit : quantité d'eau passant en un point donné et en un temps donné. On l'exprime en litres ou mètres cube à la seconde.

Drain : canal destiné à évacuer les eaux d'un territoire.

Encoule (Ancoulo en provençal) : rampe d'accès.

Engrèvement : sédiments grossiers déposés par une inondation.

Enjeux : biens et personnes susceptibles de subir les effets d'un aléa.

Épis et casiers Girardon : Entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle, le Rhône s'est vu doté de nombreux aménagements dans le but d'exploiter le fleuve pour les besoins du transport fluvial. Les casiers Girardon constituent les principaux aménagements qui ont contribué à améliorer la navigabilité du Rhône. Ils sont constitués de digues longitudinales submersibles connectées à la berge par des épis transversaux. La principale fonction de ce système était de définir et de figer un chenal de navigation en concentrant les flux dans le chenal principal et en favorisant un exhaussement des marges fluviales par les dépôts des crues.

Exutoire : débouché d'un bassin versant.

Laïsses : traces de limons témoignant de la hauteur d'une inondation.

Lône ou Laune : ancien bras du Rhône.

Mariniers : professionnels de la navigation fluviale.

Martelière : vanne permettant de réguler le débit d'un canal ou d'une conduite.

Méandre : courbe dessinée par un cours d'eau.

Natura 2000 : réseau de sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent.

Perré : couverture d'un quai par des pierres de tailles cimentées.

Qu'es aco ? : « qu'est ce que c'est ? » en provençal.

Recati : zone refuge dans un mas.

Réessayage : évacuation des eaux d'une zone inondée.

Ripsisylve : forêt riveraine d'un cours d'eau.

Tertre : petite sommité terreuse ou rocheuse.

Thalweg : ligne qui rejoint les points les plus bas d'une vallée.

Tocsin : son de cloche destiné à annoncer un danger à la population.

Vidourlades : crues torrentielles du Vidourle.

LA RONDE DES ACRONYMES :

APARE-CME : Association pour la Participation et l'Action Régionale - Centre Méditerranéen de l'Environnement

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CNR : Compagnie nationale du Rhône

DICRIM : Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs.

EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin.

ORSEC : Organisation à la Réponse de Sécurité Civile.

PCS : Plan Communal de Sauvegarde.

PHEC : Plus Hautes Eaux Connues.

PLU : Plan Local d'Urbanisme.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité.

PPR : Plan de Prévention des Risques.

SCHAPI : Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations.

SPC : Service de Prévisions des Crues.

SYMADREM : Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagements des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer.

Comment se protéger en cas d'inondation?

Informez-vous sur les niveaux du Rhône et du Gardon en consultant [Vigicrue.fr](http://vigicrue.fr)

VIGICRUES

Respectez toujours les consignes des autorités



écoutez la radio France Bleu Gard-Lozère sur 90.2

> Prévoyez un poste à piles..et des piles!!



évités de téléphoner

> N'appellez qu'en cas d'urgence. (le 112)



fermez les portes et fenêtres



coupez gaz et électricité



montez dans les étages



en cas de pluie torrentielle gagnez au plus vite les hauteurs



ne vous aventurez pas dans une zone inondée



n'allez pas chercher vos enfants à l'école. L'école s'occupe d'eux



évacuez les bâtiments si on vous en donne l'ordre

Pour en savoir plus

Sur les risques majeurs

- www.prim.net - Portail des risques majeurs réalisé par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Sur les crues du Rhône et le plan Rhône

- www.planrhone.fr, site du Plan Rhône

- www.europe-en-rhonealpes.eu/1166-prevenir-les-risques-d-inondation.htm

- www.histrhone.cerege.fr, base de données historiques des crues et des inondations dans le Bas-Rhône

- www.cnr.tm.fr, site de la Compagnie Nationale du Rhône

- www.vigicrues.gouv.fr suivi des cours d'eau en temps réel

Sur le Gardon

- www.les-gardons.com site du SMAGE des Gardons

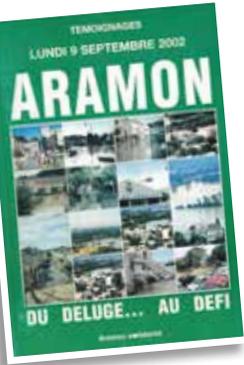
Sur les risques majeurs à Aramon

- www.aramon.fr

Bibliographie et remerciements

Bibliographie

- ZABR, « **Le Rhône en 100 Questions** », édité par le GRAIE, Lyon –juin 2008, 295 p.
- Méditerranée, revue géographique des pays méditerranéens, « **Sept siècles d'histoire hydroclimatique du Rhône d'Orange à la mer** », (hors série 2014), 194 p.



- Aramon Solidarité
« **ARAMON, du déluge...au défi** »,
Cette revue a été éditée par l'association « Aramon Solidarité » créée au lendemain des inondations pour regrouper les sinistrés et les aider dans leur démarche. Les bénéfices de la vente de cette revue ont été entièrement reversés aux sinistrés.

• Louis Gabard,
« **Henri Pitot** »,
Editions Decoupman, 2015

Remerciements

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes nous ayant accordé leur temps et leurs connaissances pour l'élaboration de ce topoguide :

- **Municipalité d'Aramon**
 - **M Michel PRONESTI**, maire d'Aramon
 - **M Jean-François BARDET**, adjoint
 - **Mme Nathalie GOMEZ**, conseillère municipale
 - **Mme Emilie JULIE**, responsable communication
- **M Didier BONDUT**,
- **Mme Cécile CALAMEL**, Présidente de l'OCPA (Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon)
- **Mme Sabine CHARPIAT-LAFAYE**, Conseil départemental du Gard
- **M Jean-Pierre DELBECQ**,
- **M Christophe GASSIN**,
- **M Christian GELLET**,
- **M Robert JUAN et Esteban**
- **M Joël MARTIN**,
- **Mme Maryse MILLAN, OCPA**,
- **M Etienne RETAILLEAU**, Directeur adjoint du SMAGE des Gardons

Réalisation : Jean-Marc DECOMBE, responsable du secteur risques naturels et géologie. - APARE-CME, CPIE des Pays de Vaucluse.

Création graphique : www.lavachenoiresud.com - Cloud Trotter

Collection « Les topoguides la mémoire des risques ». Édition 2017
ISBN : 978-2-9516708-5-3
Document réalisé sur papier certifié PEFC.



Les topoguides « la mémoire des risques »

Les topoguides

RÉALISÉS PAR L'UNION APARE-CME, CPIE DES PAYS DE

- « Avignon, au fil des crues du Rhône »
- « Bédarrides, à la confluence des 7 rivières »
- « Piolenc, entre Rhône et Rieu »
- « Lapalud, entre Rhône d'hier et d'aujourd'hui »
- « Courthézon depuis les douves jusqu'à l'Ouvèze »
- « Les eaux de Sarrians »
- « La Nesque à Pernes les Fontaines, une rivière sauvage au cœur de la ville »
- « La forêt du Petit Luberon, un massif façonné par les flammes et les hommes... »
- « Les collines du Paty, un patrimoine exposé aux feux »
- « La forêt d'Uchaux, quand le cœur du village s'embrase »
- « Causalone, une rivière en Luberon »



RÉALISÉS PAR L'UNION APARE-CME, CPIE DES PAYS DE VAUCLUSE ET LE CPIE RHÔNE PAYS D'ARLES

- « Vivre à la fourche du Rhône d'hier à aujourd'hui »

RÉALISÉS DANS LE CADRE DE CAMPUS' ORGANISÉS PAR L'UNION APARE-CME, CPIE DES PAYS DE VAUCLUSE

- « Au rythme de la montagne, l'homme et les risques naturels »
- « Parcours du Rhône à Caderousse »
- « Sur les traces du séisme provençal de 1909 »
- « Mieux comprendre le gypse, colline de Cimiez à Nice »

Les topoguides Jeunes

RÉALISÉS PAR L'UNION APARE-CME, CPIE DES PAYS DE VAUCLUSE

- « Avignon, au fil des crues du Rhône »
- « La Nesque à Pernes les Fontaines, une rivière sauvage au cœur de la ville »



Les applications smartphones

RÉALISÉS PAR L'UNION APARE-CME, CPIE DES PAYS DE VAUCLUSE

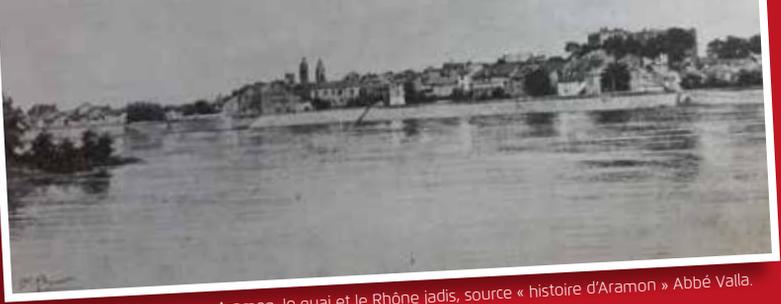
- « RhônAvignon »
- « Caderousse et le Rhône »

RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CAMPUS1 ORGANISÉS PAR L'UNION APARE-CME, CPIE DES PAYS DE VAUCLUSE

- « CRAAC, Culture du Risque pour RAndonneur Curieux » (Pays du Mont Blanc)



1 : Ateliers d'étude et de terrain euroméditerranéens et interdisciplinaires au cours duquel des étudiants et jeunes professionnels réalisent une mission pour un territoire donné.



Aramon, le quai et le Rhône jadis, source « histoire d'Aramon » Abbé Vallà.

Entre Rhône et Gardon, entre Provence et Languedoc, entre histoire et modernité, Aramon et son paysage nous proposent un patrimoine rhodanien exceptionnel à découvrir. Ce patrimoine, matériel et immatériel, reste encore vivant chez beaucoup d'Aramonais et mérite d'être transmis.

Du magnifique quai caladé aux digues CNR, de l'île de Carlamejean à la réhabilitation actuelle des îlons, de nombreux éléments du paysage aramonais peuvent témoigner de cette profonde interrelation entre le fleuve et les Hommes d'hier et d'aujourd'hui. Parfois profondément meurtrie par les colères de l'eau comme en septembre 2002, Aramon, comptant sur son dynamisme indéfectible, a su se relever à chaque fois et redevenir un endroit où il fait bon vivre au bord du Rhône.

Réalisé dans le cadre du Plan Rhône et avec le concours de la commune d'Aramon, ce topoguide vous invite à parcourir ce village étonnant où, si les crues lentes ou plus brutales ont parfois gâché la fête, vous ressentirez une atmosphère particulièrement calme et douce, propre au Rhône Méridional.

Ce topoguide a été réalisé par L'Union APARE-CME, CPIE des Pays de Vaucluse avec le soutien financier de l'Union Européenne et des partenaires du Plan Rhône et avec le soutien technique de la municipalité d'Aramon.



PAYS DE VAUCLUSE

CENTRE
MEDITERRANEEN
DE L'ENVIRONNEMENT

Union APARE – CME

CPIE des Pays de Vaucluse
25 boulevard Paul Pons - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél. 04 90 85 51 15 - Fax 04 90 86 82 19
Courriel : risques@apare-cme.eu
Site internet : www.apare-cme.eu

Avec le soutien de :

